



PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mardi 10 décembre 2024
(105)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit à huis clos aujourd'hui, à 10 h 33, dans la pièce C128 de l'édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l'honorable Brian Francis (président).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Arnot, Francis, Greenwood, McNair, Prosper, Sorensen, Tannas et White (8).

Autres sénateurs présents : L'honorable sénatrice Robinson (1).

Participant à la réunion : Sara Fryer et Antoine Csuzdi-Vallée, analystes, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 30 mai 2024, le comité poursuit son examen de la teneur du projet de loi S-268, Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur les Indiens.

Conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité discute à huis clos d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Il est convenu que le comité permette l'enregistrement audio de la réunion d'aujourd'hui qui se tient à huis clos, qu'une copie soit conservée par le greffier du comité pour consultation par les membres du comité ou le personnel; qu'elle soit détruite par le greffier lorsque le Sous-comité du programme et de la procédure l'autorisera à le faire, au plus tard à la fin de la session parlementaire.

À 10 h 59, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Sébastien Payet